



# NOTRE VILLAGE

LETTRE D'INFORMATION

Automne 2022

Numéro 5



Après un été dont les vagues de chaleur successives avaient plongé notre commune dans une certaine léthargie, c'est sans transition que la rentrée s'est effectuée. Et, avec l'automne, arrivent notamment les avis concernant la fiscalité locale. Ceux d'entre vous qui ont déjà reçu leur avis d'imposition des propriétés bâties ont pu constater une augmentation de l'ordre de 8 %.

Il importe que vous sachiez que la commune n'y est pour rien. Cette augmentation résulte en effet, d'une part, de la revalorisation des bases imposables et, d'autre part, de la progression de 24 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, laquelle est perçue par la communauté de communes, son augmentation ayant été rendue nécessaire par l'évolution exponentielle du coût des opérations de tri (le montant de la taxe doit légalement correspondre au coût du service rendu).

Mais il faut en être conscient, le montant de l'inflation en général et l'ahurissante évolution du prix de l'énergie en particulier, que vous subissez, n'épargnent pas les communes. Or, spécialement à Gommecourt, dans l'impossibilité de recourir davantage à l'emprunt en raison de l'absence d'une marge substantielle d'autofinancement, les investissements dont la réalisation s'impose de façon impérieuse (voirie, sécurité routière, salle communale) ne peuvent être financés que par un excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses.

Aussi, la question se posera nécessairement, lors du vote du budget 2023, du maintien des taux actuels d'imposition des propriétés bâties et non bâties.

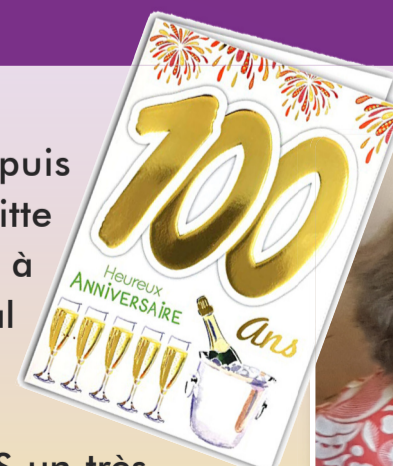
A suivre, donc.

Votre Maire  
Gérard SOLARO

## 100 ans...

Ce 28 octobre, Madame Georgette COMBES fête ses 100 ans. Depuis plusieurs années, déjà, elle ne vient plus à Gommecourt car elle ne quitte pratiquement plus son appartement parisien, mais elle reste attachée à notre commune par la maison qu'elle y possède et par le caveau familial où reposent son mari et son fils.

Le Maire et les Conseillers municipaux souhaitent à Madame COMBES un très heureux anniversaire et lui adressent leurs vœux les plus sincères.



## Bancs et poubelles

Vous l'avez remarqué, la commune s'est dotée de nombreux bancs et de poubelles. Contrairement à ce que certains ont cru, cela n'a rien coûté au budget communal. Il s'agit en effet de matériels qui étaient destinés à être mis au rebut, qui ont été récupérés par un conseiller municipal et qui ont été remis état par les employés communaux.



## Pompe rue de l'eau



La pompe installée rue de l'eau a été raccordée au réseau. Mais encore faut-il qu'elle soit visible et accessible. Or les voitures en stationnement à cet endroit rendaient la pompe invisible. En outre, elles risquaient de l'endommager lors d'une manœuvre, C'est pourquoi ont été installés de petits blocs de béton pour dégager et protéger la pompe dans l'attente d'un aménagement plus sophistiqué.

## Rue Robert Mennessier

La commune a acheté une partie du terrain situé à l'angle de la rue de la prairie, la partie qui longe la rue Robert Mennessier. Le mur existant va être abattu et un trottoir va être aménagé à cet endroit.



## Conciliateur de Justice



Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole dont le rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre les parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Son intervention est gratuite. Il est compétent pour les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), les différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires,

les différends relatifs au contrat de travail, les litiges de la consommation, ceux entre commerçants et ceux en matière de droit rural.

Un habitant de Gommecourt exerce cette fonction. Pour faire appel à lui ou à l'un de ses collègues, il vous faut téléphoner à la mairie de Bonnières-sur-Seine, au 01 30 98 98 50.

## L'École



La fin de l'année scolaire 2021-2022 a été marquée par le séjour des élèves du primaire au manoir d'Argueil,



tandis que les enfants de maternelle ont visité Thoiry.



La fête de fin d'année, reportée de quelques jours pour cause de covid, a été empreinte de beaucoup d'émotion, puisque ce fut l'occasion d'une dernière apparition de Mme GOURDEL (même si celle-ci reste à l'APEGC) et de Mme DE MUYNCK. Gé-déon aussi est parti, non sans nous avoir adressé une photo dédiée !



Quant à Madame DEMET, maîtresse de maternelle, elle reste à Gommecourt et elle a été titularisée dans son poste. Madame GOURDEL est remplacée par Madame PARAIN-PINEAU (qui vient de Freneuse) et Madame DE MUYNCK par Madame PERIGNON (qui vient de Limetz-Ville) de façon définitive. A l'une et à l'autre, nous souhaitons la bienvenue.



A la rentrée 2022, on compte :

- 17 enfants en maternelle : 8 en petite section, 4 en moyenne section et 5 en grande section ;
- 35 élèves en primaire : 11 en cours préparatoire, 6 en CE1 et 3 en CE2, 8 en CM1 et 7 en CM2.

## Le transport à la demande



Le service de « transport à la demande » (TAD), proposé par Ile-de-France Mobilités est étendu depuis la fin du mois d'août à de nouvelles communes du Mantois dont toutes celles de notre communauté de communes, la CCPIF.

Ce service, qui fonctionne exclusivement sur réservation, via internet ou via l'application mobile, au 09 70 80 96 63, est ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 17 h.

Vous êtes pris en charge place du Général de Gaulle à Gommecourt (rien n'est prévu pour l'instant à Clachaloze, mais l'opérateur, RD Mantois, s'est engagé à y remédier prochainement) et déposé à une gare, à un centre commercial (par exemple à Freneuse ou à Buchelay), à un équipement sportif (par exemple la patinoire ou la piscine à Mantes-la-Jolie, ou la base de loisirs à Lavacourt), ou encore à un hôpital, mais uniquement en Ile-de-France (ce qui exclut Vernon et Gasny), Le retour est assuré dans les mêmes conditions, Il ne vous en coûtera rien si vous avez un passe Navigo ; sinon ce sera 4 euros le voyage.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le dépliant fourni par Ile-de-France Mobilités, disponible en mairie.

## C.C.A.S - Repas des Anciens



Après 2 ans d'absence pour cause de covid-19, le traditionnel repas des anciens s'est tenu le 18 septembre. Nous avons fait appel au même traiteur qu'auparavant, gage de qualité. Ce repas a réuni 36 personnes, dont un couple d'invités de marque : Jacques et Denise Guérin.

Prochain rendez-vous : le dimanche 15 janvier pour la Galette des Rois (mais, entre-temps, il y aura eu le colis de Noël pour les plus de 70 ans).

## L'APEGC



Comme chaque année, à la rentrée des classes, l'Association Pour l'Ecole de Gommecourt-Clachaloze (APEGC) a tenu son assemblée générale le 23 septembre, pour continuer à conforter le lien existant entre le village et son école. Nous sommes heureux de savoir que Sébastien VERHILLE a accepté d'en assurer la présidence une année encore et qu'il sera assisté par Mesdames Marjorie LEGENTIL (Vice-Présidente), Vanessa GOURDEL (Secrétaire) et Amandine VIEULOUP (Trésorière). Une soirée costumée est envisagée prochainement. N'hésitez pas à vous porter volontaire pour aider ou au moins participer.

## L'ALCS



Interrompue pendant deux ans à cause de la pandémie, la « Foire à tout » s'est tenue le 25 septembre, sous un soleil imprévu, et a connu un vif succès.



Prochain rendez-vous le dimanche 20 novembre pour un repas moules frites.

## ÉTAT CIVIL

### DÉCÈS

Marie BENARD, décédée le 8 juillet 2022

Albine CAUCHARD, décédée le 23 août 2022

### NAISSANCES

Amissa MENDY née le 7 mars 2022

Almah ROSA née le 11 juillet 2022

Shayenne COMBLE née le 28 septembre 2022

### MARIAGE

Elissa NASSO et Julien HEITZMANN, le 23 juillet 2022

**MAIRIE** 12 bis, rue des Écoles - 78270 Gommecourt

Horaires d'Ouverture :

Les lundi et jeudi de 16 h. 30 à 19 heures.

Nous contacter : Téléphone : 09 81 41 65 90

- Mail : [mairie.gommecourt@bbox.fr](mailto:mairie.gommecourt@bbox.fr)

